



AVIS DE MARCHÉ PUBLIC



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHÉ
TÉLÉSURVEILLANCE DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE MAROMME 2025-2030**

MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

MODE DE PASSATION : Sans publicité ni mise en concurrence préalables
Suivant articles L2120-1 1° ; L2122-1 du code de la commande publique

Identifiant du marché public : MP-SPNMCP-2025-01

Date limite de remise des plis
Le lundi 17 février 2025 à 14h00

Pouvoir adjudicateur
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

OBJET- Télésurveillance des bâtiments de la ville de Maromme 2025-2030

Personne responsable du marché	Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME
Type de marché	Fournitures et services
Mode de passation	Sans publicité ni mise en concurrence préalables
Code NUTS	FR232 Seine-Maritime
Lieux d'exécution de la prestation	Commune de Maromme
Durée	6 ans (de la notification au 31/12/2030)
Description de la prestation	Télésurveillance des différents bâtiments et sites de la Ville de Maromme.
Code CVP principal	79711000 - Services de surveillance d'installations d'alarme
Décomposition	<i>Division en lots</i> : Non <i>Variantes</i> : Sont refusées <i>Options</i> : Non <i>Reconduction</i> : Non
Sous-traitance	Les prestations ne peuvent pas être sous-traitées
Négociation	L'acheteur se réserve le droit de négocier
Classement des bâtiments	Les bâtiments sont classés comme édifice ERP de type R, soumis au code du travail.

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation	À compter de la date de notification du contrat
Exécution des prestations	À compter de la notification du marché
Retenue de garantie	N'est pas prévue au contrat
Avance	Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance
Prix	Définitif révisable
Règlement des prestations	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires
Modalité de paiement du marché	Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.
Révision des prix	Les prix sont révisables à chaque date anniversaire
Délai de paiement	Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
Financement	Par la ville de Maromme
Contraintes	Selon horaires définis dans le marché
Garantie de parfait achèvement	Sans objet

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat	Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; Capacité économique et financière ; Références professionnelles et capacité technique.
Pièces justificatives à produire	Ensemble des pièces énumérées dans les documents du marché.
Marché réservé	Non
Attestation de visite obligatoire	Sans objet
Retrait de dossier	Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme http://www.maromme.fr (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics)
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Renseignement	Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation, les candidats doivent s'adresser à : marches@ville-maromme.fr
Documents	Toutes les pièces constitutives du marché sont énumérées dans le CCP du marché
Offre	Remise des offres le 17/02/2025 à 14h00 au plus tard. Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français Unité monétaire utilisée : l'euro. Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis
Critère de choix des offres	L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché.
Dépôt des plis	Les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique à l'adresse : marches@ville-maromme.fr
Nom des fichiers à envoyer	Il est demandé à chaque candidat de simplifier la dénomination des documents de sa candidature et de son offre afin de permettre à l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir.
Elimination des candidats	Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les documents du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Transmission des plis	Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée
Copie de sauvegarde	Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde.
Groupement d'entreprises	Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats.
Format des fichiers	Le format à privilégier lors du dépôt est : .pdf
Signatures acceptées	Manuscrit, électronique PAdES et numérique
Marché périodique	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 35 58 35 00 Grefte.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi à la publication SITE MAIRIE : 17/01/2025